

Yverdon-les-Bains, le 4 avril 2023

Déplacement des élèves du collège Pré-du-Canal

A la suite d'opportunités pédagogiques et organisationnelles, l'établissement primaire Pestalozzi procédera dès la rentrée d'août 2023 au transfert des classes situées au Collège Pré-du-Canal, qui sera temporairement fermé. Afin d'optimiser ce transfert, une classe située aux Isles sera également déplacée. Les différents services de la Ville procèdent aux adaptations nécessaires et sont en mesure de garantir les prestations parascolaires pour les familles concernées.

Cette relocalisation concerne les quatre classes actuellement situées sur le site de Pré-du-Canal et une classe du collège des Isles, soit une centaine d'élèves de 1 à 6P qui seront redéployés entre les sites des Isles et Pestalozzi. Prise en concertation avec la commune, cette décision fait suite à une évaluation menée par la Direction de l'établissement tenant compte prioritairement des intérêts des enfants mais également des critères liés aux infrastructures, aux transports scolaires, aux projets pédagogiques ou encore à la gestion des ressources humaines.

Afin de maximiser les opportunités offertes par cette réorganisation, la direction de l'établissement scolaire prévoit de mettre en place, dès la rentrée scolaire, des activités qui auront pour but de favoriser l'intégration des nouveaux élèves au sein de leurs bâtiments respectifs. Les familles concernées ont été averties de ces changements via un courrier conjoint de la Direction de l'établissement et de la Ville. Il n'est toutefois pas encore possible de se renseigner sur le cas précis de son enfant, la formation exacte des classes n'intervenant qu'en fin de printemps.

Cette décision a pour conséquence la fermeture temporaire du site scolaire de Pré-du-Canal. Des réflexions sont actuellement en cours sur le type d'activités autres que le bâtiment pourrait momentanément accueillir, en attendant une décision quant à son futur.

Les conséquences sur les prestations parascolaires seront toutefois minimales : les places tant en structure d'accueil dans le RéAgy qu'aux devoirs accompagnés sont garanties pour toutes les familles déjà bénéficiaires. Des démarches sont en cours d'élaboration en ce qui concerne les trajets entre la maison et l'école pour les élèves déplacés. La travailleuse sociale de proximité de la Ville rattachée au quartier des Moulins sera également mobilisée durant cette phase, et une attention particulière sera portée par les collaborateurs et collaboratrices liées à l'enfance et à la jeunesse à la garantie d'une transition apaisée dans cette phase de changements.

Plus de détails seront communiqués durant le deuxième trimestre, et les parents seront avertis individuellement des changements concernant leurs enfants au niveau des enclassements et des prestations parascolaires.

La Municipalité et l'établissement primaire Pestalozzi remercient les familles pour leur compréhension et les assurent de leur plein soutien dans cette période d'adaptation. Ils se réjouissent de pouvoir prochainement accueillir les élèves dans des conditions d'encadrement optimisées.